



Pro Form Products Ltd.  
604 McGeachie Drive  
Milton, Ontario, L9T 3Y5  
Canada  
905-878-4990

**PRODUIT: PF 679C VERNIS URETHANE ACTIVATEUR MOYEN**
**SECTION 01: Identification du produit et de la société chimique**

Nom du produit..... PF 679C VERNIS URETHANE ACTIVATEUR MOYEN  
Fabriqué pour..... Pro Form Products Ltd.  
604 McGeachie Drive  
Milton, Ontario L9T3Y5  
Tel (905) 878-4990 Fax (905) 878-1189  
numéro d'urgence 24 heures :..... AU CANADA, APPELEZ LE CANUTEC 1-888-226-8832 (CAN-UTEC) - AUX  
ÉTATS-UNIS, APPELEZ CHEMTREC AU 1-800-424-9300.  
Utilisation des matériaux..... Peintures. Accélérateur et activateur. Usage industriel seulement - tenir hors de portée des  
enfants.  
Famille chimique..... Mélange.  
Date de préparation..... 11 avril 2016.  
Taux de risque  
Classification de NFPA..... Santé: 2 Feu: 3 Réactivité: 1.  
IHM..... S: 2 F: 3 R: 1.

**SECTION 02: Identification des dangers**


Mention d'avertissement..... DANGER.  
Classification de danger..... Liquides inflammables 2. Sensibilisation cutanée 1.  
Description du danger..... H225 Liquide et vapeur très inflammables . H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
Conseils de prudence..... P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues  
et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. P233 Maintenir le récipient fermé de  
manière étanche. P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel  
de réception. P241 Utiliser du matériel antidéflagrant. P242 Utiliser des outils ne produisant  
pas d'étincelles. P243 Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. P261  
Éviter de respirer les brouillards, les vapeurs et les aérosols. P272 Les vêtements de  
travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P280 Porter des gants de  
protection et un équipement de protection des yeux.  
Intervention..... P302 P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau. . P303  
+ P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever  
immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.  
P321 - Traitement spécifique, voir section 4 sur cette étiquette. P333 P313 En cas  
d'irritation ou d'éruption cutanée, demander un avis médical/Consulter un médecin. P362 +  
P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P370 + P378 en  
cas d'incendie - utiliser de la poudre chimique sèche, du CO2 ou la mousse pour  
l'extinction.  
Stockage..... P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.  
Élimination..... P501 Éliminer le contenu, les déchets ou les récipients vides conformément aux  
réglementations locales.

**SECTION 03: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS**

INGRÉDIENTS DANGEREUX	# CAS	Wt. %
Homopolymère de HDI	28182-81-2	45-55
Homopolymère de IPDI	53880-05-0	1-15
Acide acétique, Ester Tert-butylique	540-88-5	5-10
Acétate de N-butyle	123-86-4	1-10

**PRODUIT: PF 679C VERNIS URETHANE ACTIVATEUR MOYEN****SECTION 04: Mesures de premiers soins**

Contact avec les yeux.....	En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes, tout en gardant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. . Obtenir des soins médicaux.
Contact avec la peau.....	Si l'irritation persiste, consulter un médecin. Rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau savonnée. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser.
Inhalation.....	En cas d'inhalation, transporter la victime à l'air frais. Si la victime ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène, obtenir des soins médicaux.
Ingestion.....	Si l'ingestion est suspectée, contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Si des vomissements spontanés surviennent, faire pencher la victime vers l'avant avec la tête vers le bas afin d'éviter l'aspiration du liquide dans les poumons. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas tenter de faire vomir.
Plus d'informations.....	Dans le cas d'un incident concernant ce produit, s'assurer que les autorités médicales reçoivent une copie de cette fiche de données de sécurité.

**SECTION 05: Mesures anti-incendie**

Moyens d'extinction.....	Agent chimique en poudre. Dioxyde de carbone. Mousse. Lors d'incendies majeurs le jet d'eau doit être utilisé.
Procédures anti-incendie spéciaux.....	Les pompiers devraient être équipés d'un appareil respiratoire autonome et d'un vêtement de protection complet pour se protéger contre les vapeurs potentiellement toxiques et irritantes. La vapeur de solvant est plus lourde que l'air et peut voyager une grande distance jusqu'à une source d'inflammation et faire un retour de flamme. . Refroidir les récipients exposés au feu avec le jet d'eau froide. La chaleur entraîne l'accumulation de la pression et peut provoquer une rupture explosive.
Fire inhabituel/risques d'explosion.....	Vapeurs peuvent être plus lourdes que l'air. Elles peuvent parcourir de longues distances le long du sol avant d'allumer et de provoquer un retour de flammes à la source de la vapeur.
Produits de combustion dangereux.....	Oxydes de carbone (CO, CO2). Oxydes d'azote. Fumée. Cyanure d'hydrogène. Isocyanates. Autres vapeurs potentiellement toxiques.

**SECTION 06: Mesures de rejet accidentel**

Cas de fuite ou de déversement.....	Ventiler. Éliminer toutes sources d'ignition. Contenir le déversement. Éviter tout contact personnel. Les produits déversés et de l'eau de rinçage sont classés comme déchets chimiques et doivent être éliminés conformément aux réglementations locales, provinciales et fédérales. Évacuer tout le personnel non essentiel. Prévenir l'évacuation dans les tuyaux, les égouts et d'autres voies d'eau. Absorber avec de la terre, du sable ou avec une autre matière inerte sèche. Enlever à la pelle dans des conteneurs non-scellés appropriés. Transporter dans un endroit bien ventilé (à l'extérieur) et traiter avec la solution neutralisante: mélange d'eau (80%) et de surfactant non-ionique Tergitol TMN-10 (20%); ou un mélange d'eau (90%), d'ammoniaque concentré (3 à 8 %) et de détergent (2%).
Nettoyer.....	Décontaminer le sol avec une solution de décontamination, laisser reposer pendant au moins 15 minutes.

**SECTION 07: Manutention et stockage**

Procédures de manutention.....	Ne pas respirer les vapeurs, les brouillards ou les poussières. Utiliser une ventilation adéquate. Porter la protection respiratoire si la matériel est chauffé, pulvérisé, utilisé dans un espace confiné, ou si la limite d'exposition est dépassée. Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Conditions d'entreposage.....	Conserver dans des récipients hermétiquement fermés pour éviter la contamination d'humidité. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Ne pas refermer lorsque la contamination est soupçonnée.

**SECTION 08: Contrôles d'exposition/personal protection**

INGRÉDIENTS	TWA	ACGIH TLV STEL	PEL	OSHA PEL STEL	REL	NIOSH
Homopolymère de HDI	5 mg/m3	Pas établi	5 mg/m3	Pas établi	5 mg/m3	
Homopolymère de IPDI	Pas établi	Pas établi	Pas établi	Pas établi	Pas établi	
Acide acétique, Ester Tert-butylque	200 ppm	Pas établi	200 ppm	Pas établi	200 ppm	
Acétate de N-butyle	150 ppm	200 ppm	150 ppm	200 ppm	150 ppm / STEL 200 ppm	

**PRODUIT: PF 679C VERNIS URETHANE ACTIVATEUR MOYEN****SECTION 08: Contrôles d'exposition/personal protection**

Yeux/type.....	Lunettes de protection contre les produits chimiques liquides. Lentilles de contact ne devrait pas porter lorsque vous travaillez avec ce produit chimique.
Respiratoire/type.....	Chaque fois que les concentrations d'isocyanates dépassent la valeur limite ou ne sont pas connues, protection respiratoire est obligatoire. Une pression positive, respirateur adduction d'air ou un appareil respiratoire autonome est recommandé. Au moins un respirateur purificateur d'air équipé d'une cartouche de vapeurs organiques et les pré-filtres particulaires est obligatoire. Toutefois, cela devrait être autorisée que pour courtes périodes de temps (< 1 heure ) à des concentrations relativement faibles (à ou près de la limite d'exposition). L'utilisation d'un respirateur à adduction d'air fourni par pression positive est obligatoire quand les concentrations aéroportées sont inconnues ou les niveaux de solvant aéroporté sont 10 fois les limites d'exposition ou quand la pulvérisation est exécutée dans un endroit confiné ou dans un espace avec la ventilation limitée. Ne pas dépasser les limites de l'utilisation de l'appareil respiratoire.
Gants/type.....	Gants résistants aux produits chimiques. Caoutchouc butyle. Néoprène. Caoutchouc nitrile. La pratique de bonne hygiène, laver soigneusement avant de manipuler n'importe quel aliment.
Vêtements/type.....	Porter des vêtements protecteurs adéquats. Porter des vêtements protecteurs.
Chaussures/type.....	Bottes de sécurité selon les réglementations locaux.
Autres/type.....	Les douches d'urgence et les stations de lavage oculaire devraient être disponibles.
Exigences de ventilation.....	Assurer une ventilation naturelle ou mécanique pour contrôler les niveaux d'exposition au-dessous des limites d'exposition. Ventilation mécanique locale devrait être utilisé à la source de contamination de l'air, comme de l'équipement de processus ouvert ou au cours de la purge des opérations, pour capturer les gaz et les vapeurs qui peuvent être émis. Les Sources de référence concernant la ventilation industrielle (telles que la Ventilation industrielle de l'ACGIH) devrait être consultées pour des conseils sur la ventilation adéquate. .

**SECTION 09: Propriétés physiques et chimiques**

État physique.....	Liquide.
Couleur.....	Jaune clair.
Odeur.....	Odeur de cétone.
Seuil de l'odeur (ppm).....	Non disponible.
Pression de vapeur (mm Hg).....	Non disponible.
Densité de vapeur (air = 1).....	>1.
pH.....	Ne s'applique pas.
Densité relative (gravité spécifique).....	8.78 lb/usg - 1,054.
Point de congélation (deg C).....	-40° C.
Solubilité.....	Légèrement soluble dans l'eau.
Point d'ébullition (deg C).....	97° C.
Taux d'évaporation.....	Modérée.
Point d'éclair (OC), méthode.....	4,4 coupelle fermée.
Température d'auto-inflammation (deg C).....	Non disponible.
Limite supérieure d'inflammabilité (% vol.).....	10,8.
Limite inférieure d'inflammabilité (% vol.).....	0,9.
Coefficient d'eau/distribution d'huile.....	Non disponible.
Température de décomposition.....	Non disponible.
% volatile par volume.....	32,8.
COV.....	221,7 GL - 1,85 lb/usg.

**SECTION 10: Stabilité et réactivité**

Stabilité.....	Stable à des températures et à des pressions normales.
Conditions de réactivité.....	Éviter la chaleur, des étincelles et des flammes. Des réactions explosives peuvent survenir en présence d'agents oxydants forts.
Incompatibilité.....	Eau, alcools, amines, bases fortes. Alliages de cuivre.
Produits de décomposition dangereux.....	Voir les produits de combustion dangereux.
Polymérisation dangereuse.....	Le contact avec l'humidité ou avec d'autres matériaux qui réagissent avec les isocyanates peut provoquer la polymérisation.

**SECTION 11: Renseignements toxicologiques**

INGRÉDIENTS	LC50	LD50
Homopolymère de HDI	390-453 mg/m <sup>3</sup> rat 4 heures	> 5 000 mg/kg rat orale; > 5 000 mg/kg lapin cutanée
Homopolymère de IPDI	Non Disponible	Non Disponible
Acide acétique, Ester Tert-butylque	>2,230 mg/m <sup>3</sup> 4 heures rat	4,100 mg/kg rat orale >2 g/kg lapin cutanée

**PRODUIT: PF 679C VERNIS URETHANE ACTIVATEUR MOYEN****SECTION 11: Renseignements toxicologiques**

INGRÉDIENTS	LC50	LD50
Acétate de N-butyle	>29,2 mg/L 4 heure rat >23,4 mg/L'aérosol rat 4 heures	>3,200 mg/kg rat orale >5,000 mg/kg lapin cutanée
Voie d'entrée .....	Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Inhalation.	
Effets d'une exposition aiguë.....	Peut aggraver les précédentes déficiences respiratoires et/ou des troubles de la peau préexistantes.	
Effets d'une exposition chronique.....	Une substance contenue dans ce produit peut provoquer une sensibilisation cutanée après un contact prolongé ou répété.	
Cancérogénicité de la matière.....	Les composants de ce produit ne sont pas répertoriés par le CIRC, le NTP ou réglementés comme cancérogène par l'OSHA.	
Effets sur la reproduction.....	Aucun effet connu de reproduction.	

**SECTION 12: Informations écologiques**

Environnement.....	Prévenir l'entrée dans les eaux, les eaux usées ou le sol.
Biodégradabilité.....	Non disponible.

**SECTION 13: Considérations relatives**

Élimination des déchets.....	Conteneurs vides doivent être manipulés avec soin en raison des résidus de produits.
------------------------------	--

**SECTION 14: Informations relatives au transport**

TMD.....	UN1263 - MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES - classe 3 - groupe d'emballage II - ce produit est conforme à l'exemption de quantité limitée lorsqu'elles sont emballés dans des contenants de moins de 5 litres.
Classification de l'IATA (Air).....	UN1263 - MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES - classe 3 - groupe d'emballage II.
Classification de l'IMDG (maritime).....	UN1263 - MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES - classe 3 - groupe d'emballage II - EmS: F-E S-E.
Polluant marin.....	Non.
Preuve de la Classification.....	Conformément à la partie 2.2.1 du règlement sur le transport de marchandises dangereuses (2 juillet 2014) - nous confirme que la classification de ce produit est exacte. .

**SECTION 15: Renseignements sur la réglementation**

Statut de la LCPE.....	Ce produit est répertorié sur la Liste intérieure de substances (LIS).
Statut de l'Inventaire TSCA.....	Tous les composants sont répertoriés.
OSHA.....	Ce produit est considéré comme dangereux par l'OSHA Hazard Communication Standard.
SARA Title III	
Section 302 - substances extrêmement dangereuses .....	Diisocyanate d'isophorone TPQ 100.
Section 311/312 - catégories de danger.....	Santé immédiate, différé, risque d'incendie.
Section 313.....	Acétate de N-butyle. Acetate.
40CFR63 de polluants atmosphériques dangereux EPA .....	Aucun.
Proposition 65 de la Californie.....	Aucun.

**SECTION 16: Autres informations**

Préparé par: .....	AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES.
Numéro de téléphone : .....	(800) 387-7981.
Avertissement:.....	AVERTISSEMENT : Toutes les informations figurant dans les présentes sont issues des données obtenues par l'expérience et des sources techniques reconnues. Au meilleur de nos connaissances, il est considéré comme correct à partir de la date de délivrance, mais nous ne faisons aucune représentation quant à leur exactitude ou le caractère suffisant et ne suggèrent ni garantir que tous les risques énumérés ici sont les seuls qui existent. Informations sur les dangers qu'il contient sont offert uniquement pour le compte de l'utilisateur, sous réserve de sa propre enquête et la vérification de la conformité avec les règlements applicables, y compris l'utilisation sécuritaire du produit dans toutes les conditions prévisibles. L'information ne concerne que le produit désigné dans les présentes et ne se rapporte pas à son utilisation en combinaison avec tout autre matériel ou tout autre procédé.
Date de préparation : .....	AVR 13/2016